

Discours du Trône

Le 23 septembre 2020, Julie Payette, gouverneure générale du Canada, a prononcé le discours du Trône pour ouvrir la deuxième session de la 43^e législature du Parlement et présenter le programme du gouvernement. Cet événement a été rendu nécessaire par la prorogation du Parlement à la mi-août.

Le discours du Trône a exposé en détail le plan du gouvernement pour affronter la seconde vague de la COVID-19 et pour soutenir les Canadiens et tous ceux qui sont aux prises avec des difficultés en raison de la pandémie.

Au chapitre de la gestion de l'offre, Mme Payette a affirmé : « Le gouvernement veillera également à ce que les travailleurs des secteurs soumis à la gestion de l'offre au Canada reçoivent un dédommagement plein et équitable par suite des accords commerciaux conclus récemment. Nos familles peuvent se nourrir grâce aux agriculteurs, et nous allons continuer de les aider à réussir et à faire croître leurs entreprises. »

Les ÉDC de même que le GO-4 national apprécient l'engagement réaffirmé du gouvernement envers la mise en place de programmes et d'initiatives qui contribueront à atténuer les conséquences des récents accords commerciaux. Nous sommes toutefois toujours dans l'attente de plans concrets et d'échéanciers clairs pour mettre en œuvre ces mesures d'atténuation et continuerons donc à suivre ce dossier de près.

Le point sur les ÉDC :

Cette année, en raison de la COVID-19, les médias ont souligné davantage l'Action de grâce et l'importance de recevoir en plus petit nombre pour assurer la sécurité des Canadiens. D'ailleurs, les ÉDC ont récemment publié une déclaration en ligne au sujet de l'Action de grâce 2020.

Si vous souhaitez vous tenir au fait de ce dossier et d'autres sujets d'actualité, visitez le www.leseleveursdedindonducanada.ca/medias/actualites/.

Dans ce numéro

263^e réunion des ÉDC
Page 2

Analyse du marché
Page 3

Campagne de marketing nationale
Page 4

Communications avec les consommateurs
Page 5

Mise à jour sur le commerce
Page 6

Communications d'entreprise
Page 7

Programme à la ferme
Page 8

Mise à jour sur le CRAC
Page 10

263^e réunion d'affaires des ÉDC

La 263^e réunion d'affaires des ÉDC a eu lieu par vidéoconférence le 24 septembre 2020.

Les administrateurs se sont penchés sur plusieurs mises à jour, notamment un aperçu de l'état du marché pendant la période de l'Action de grâces, un examen complet de la politique d'allocation et des mises à jour sur quelques priorités en cours. Des rapports sur les programmes à la ferme de même que sur les communications d'entreprise et avec les consommateurs ont également été remis.

Le Comité d'examen de la Politique d'allocation s'est réuni à plusieurs reprises par vidéoconférence en 2020, et deux fois depuis le mois de juin. En novembre 2019, un mandat révisé visant à entreprendre un examen complet de la politique a été établi, de sorte que la formulation d'une toute nouvelle politique a été lancée. Le Comité accomplit sa tâche de manière systématique afin de s'assurer que les enjeux revêtant de l'importance pour les dix offices membres sont pris en compte.

À l'occasion de la 263^e réunion des ÉDC, Zeno Group a présenté une mise à jour sur la campagne nationale de marketing Pensez Dindon en mettant l'accent sur le programme de l'Action de grâces et les résultats sur les expositions jusqu'à maintenant (voir l'article ci-dessous).

Le prochaine réunion d'affaires des ÉDC se déroulera en ligne à la fin novembre. Habituellement, la réunion de novembre est axée sur l'établissement d'une allocation initiale pour la période de contrôle suivante, dans ce cas-ci l'année commerciale 2021-2022. Il s'agira d'une réunion particulièrement importante en ce qui concerne la COVID-19, ses répercussions sur le secteur et l'incertitude qu'elle crée pour l'avenir.

Market Insights

Dans le numéro d'août de Perspectives des principales grandes cultures, Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) signalait un léger déclin de la superficie totale ensemencée en céréales et en graines oléagineuses au Canada en 2020. La production canadienne de céréales et graines oléagineuses risque d'augmenter de 4 % en 2020, tandis que l'offre devrait demeurer en grande partie inchangée du fait de l'offre mondiale abondante et des sombres perspectives économiques mondiales. Pour les producteurs canadiens, la faible diminution des importations compense une production élevée. Le prix mondial des céréales continuera de subir des pressions, mais la valeur du dollar canadien procure un certain soutien des prix.

AAC indique que la superficie ensemencée est de 1,44 million d'hectares, un déclin de 4 % par rapport à l'année dernière. Malgré une superficie ensemencée réduite, la production devrait croître de 3 % pour atteindre 13,8 millions de tonnes. Selon les perspectives d'août du département américain de l'agriculture (USDA) quant au fourrage, la production américaine de maïs prévue reflète une diminution de 379 millions de boisseaux par rapport au mois précédent en raison de la tempête ayant sévi en Iowa le 10 août et de la sécheresse. Ainsi, la version révisée du mois d'août prévoit une production américaine de maïs de 14,9 milliards de boisseaux, une augmentation de 9 % comparativement à l'année dernière, malgré le déclin affiché en août. Étant donné les perspectives continuellement bonnes au chapitre de la production et la faible demande, le prix moyen du boisseau de maïs devrait être de 3,10 \$US pour la période 2020-2021, comparativement à 3,60 \$US pour 2019-2020. Au Canada, AAC s'attend à ce que le maïs se vende en moyenne à 160-190 \$CA/tonne. Il s'agit d'une baisse par rapport au prix de 190-200 \$CA/tonne en 2019-2020.

La superficie ensemencée en soja au Canada est passée de 2,3 millions d'hectares l'année dernière et de 2,6 millions en 2018 à 2,1 millions en 2020. La production canadienne de soja prévue est de 5,9 millions de tonnes, alors qu'elle était de 6,0 millions l'année dernière et de 7,4 millions en 2018. La production américaine de soja prévue est de 4,3 milliards de boisseaux, une augmentation par rapport aux 3,6 milliards de boisseaux de l'an dernier. L'USDA a retranché 112 boisseaux à ses prévisions pour cette année en raison de la sécheresse dans la Ceinture de maïs. Comparativement au maïs, la plus grande partie de la récolte de soja en Iowa n'a pas été touchée par la tempête du 10 août. L'USDA s'attend à ce que le prix moyen du tourteau de soja soit de 315 \$/tonne en 2020-2021, alors qu'il était de 300 \$ en 2019-2020 et de 308 \$ en 2018-2019.

Production (1 000 000 t) et prix (\$CA/t) des récoltes de céréales fourragères et de graines oléagineuses par campagne agricole

	2018-19				2019-20				Prévisions pour 2020-21			
	É.-U.	Canada	Total	\$CA/t	É.-U.	Canada	Total	\$CA/t	É.-U.	Canada	Total	\$CA/t
Céréales fourragères												
Maïs	364.3	13.9	378.1	194	345.9	13.4	359.3	190-200	378.5	13.8	392.2	160-190
Orge	3.3	8.4	11.7	260	3.7	10.4	14.1	232	3.8	10.3	14.1	195-225
Avoine	0.9	3.4	4.3	254	0.8	4.2	5.1	274	1.0	4.4	5.4	220-250
Sorgho	9.3	0.0	9.3	170	8.7	0.0	8.7	175	9.1	0.0	9.1	182
Céréales fourragères	377.7	25.7	403.4		359.1	28.0	387.1		392.4	28.4	420.8	
Blé (sauf dur)	49.8	26.5	76.3	245.0	50.8	27.4	78.2	215-235	48.3	28.4	76.7	215-245
Graines oléagineuses												
Soya	120.5	7.4	127.9	406.0	96.7	6.0	102.7	400-430	117.4	5.9	123.3	410-450
Canola	1.6	20.3	22.0	497.0	1.5	18.6	20.2	465-495	1.5	18.9	20.4	480-520
Graines oléagineuses	122.1	27.8	149.9		98.2	24.7	122.9		118.9	24.8	143.7	

Pensez Dindon^{MC} / Think TurkeyTM

La campagne Pensez Dindon^{MC} / Think TurkeyTM continue d'attirer l'attention des Canadiens et d'excéder ses cibles.

La campagne publicitaire sur les panneaux publicitaires et dans les abribus lancée cet été comporte trois variations du slogan « C'est donc bon du dindon! ». Plus de 400 panneaux au pays ont affiché cette publicité du début juin à la mi-septembre. Les expositions réelles ont excédé les cibles pour cet élément de publicité extérieure de la campagne.

Nos plans pour l'Action de grâces



À compter du mercredi 30 septembre, Pensez Dindon entame une campagne éclair à la télévision en prévision de l'Action de grâces. Ainsi, Pensez Dindon rejoindra l'ensemble du Canada français et anglais par l'intermédiaire de chaînes spécialisées. Les chaînes spécialisées les mieux cotées, comme W Network, Food, HGTV, Séries Plus, Canal Vie et Addik ont été incluses afin d'assurer une couverture efficace et percutante.

Pensez Dindon a également établi un partenariat avec la célèbre chef Suzanne Barr, qui est connue grâce à son restaurant True True Diner et à l'émission Wall of Chefs. Elle a ainsi pu créer trois nouveaux plats : un dindon entier aux épices jerk et deux délicieuses recettes de restants inspirées par ses racines du sud des États-Unis et par les bons souvenirs d'enfance qu'elle garde de la préparation du dindon pour l'Action de grâces. Ces recettes sauront sans aucun doute plaire à tous les palets et élargir l'éventail de saveurs qui peuvent accompagner le dindon.

Une campagne numérique robuste sera également menée sur les médias sociaux du 1^{er} octobre jusqu'à l'Action de grâces. Elle consiste à admettre que notre environnement est en constante évolution en raison de la pandémie, en plus de reconnaître que cette année, les familles ne doivent pas faire faux bond à l'Action de grâces.

Pensez Dindon encouragera les Canadiens à trouver des façons uniques de célébrer l'Action de grâces cette année, et ce, malgré la distance, les difficultés et les défis auxquels les foyers canadiens sont confrontés.

Partout au pays, les influenceurs s'affairent à préparer les recettes qu'ils partageront et les traditions familiales préférées qu'ils révéleront.

Pensez Dindon a également fait équipe avec la nutritionniste Shannon Crocker pour créer un livret présentant cinq délicieux plats de semaine à base de dindon, tous riches en éléments nutritifs qui renforcent le système immunitaire. Plus tard cette année, le livret sera communiqué dans notre bulletin, promu auprès des médias nationaux, partagé sur le site Web de Pensez Dindon et présenté sur les médias sociaux de Pensez Dindon.



Communications avec les consommateurs

Programme asiatique et sud-asiatique



@maryshappybelly

Les ÉDC ont continué de s'adresser aux consommateurs canadiens par l'intermédiaire de blogueurs dans le cadre des programmes asiatique et sud-asiatique.

Cet été, le programme était articulé autour du dindon canadien sur le grill et de plats traditionnels réinventés grâce au dindon. Les recettes mettaient en vedette du dindon au barbecue, la cuisine extérieure, la fête du Canada et, dans une certaine mesure, les préparations de la rentrée scolaire.

Les recettes créées démontraient l'adaptabilité et la polyvalence du dindon dans les recettes traditionnelles comme dans leurs versions modernes.

Les blogueurs Pink Chai Living, Masalam-ommas, Mary's Happy Belly et Yang's Nourishing Kitchen ont renseigné leurs lecteurs sur la polyvalence du dindon, sa valeur nutritive, son côté économique, sa préparation facile, l'utilisation de restants et des techniques pour utiliser les différentes pièces de dindon.

Les recettes créées démontraient l'adaptabilité et la polyvalence du dindon dans les recettes traditionnelles comme dans leurs versions modernes.

Les blogueurs Pink Chai Living, Masalam-ommas, Mary's Happy Belly et Yang's Nourishing Kitchen ont renseigné leurs lecteurs sur la polyvalence du dindon, sa valeur nutritive, son côté économique, sa préparation facile, l'utilisation de restants et des techniques pour utiliser les différentes pièces de dindon.



Dindoncanadien.ca est LA ressource incontournable pour les recettes et plus encore

Nos recettes se trouvent à l'adresse dindoncanadien.ca/featured-recipes/ et sur les versions provinciales de cette page.

Des vidéos des recettes sont accessibles au dindoncanadien.ca/videos.

Des renseignements sur la nutrition sont accessibles à l'adresse dindoncanadien.ca/nutrition.

Suivez Pensez Dindon sur :

Twitter : [@Cdn_Turkey](https://twitter.com/Cdn_Turkey) et #PensezDindon

Instagram : [@CanadianTurkey](https://www.instagram.com/CanadianTurkey) et #PensezDindon

Mise à jour sur le commerce

Organisation mondiale du commerce (OMC)

Le 31 août, Roberto Azevêdo a officiellement donné sa démission à titre de directeur général de l'OMC. Huit candidats sont actuellement en liste pour le remplacer. Le 18 septembre, après la première ronde d'entrevues et de présentations, les cinq candidats ayant reçu le plus de soutien étaient : Ngozi Okonjo-Iweala (Nigéria), Liam Fox (Royaume-Uni), Yoo Myung-hee (Corée), Mohammed Al-Tuwaijri (Arabie saoudite) and Amina Mohamed (Kenya).

La prochaine étape du processus de sélection, tenue du 24 septembre au 6 octobre, réduira le bassin de candidats au nombre de deux. Le successeur sera choisi par consensus lors de la ronde finale, qui aura lieu au début de novembre.

Au chapitre des négociations agricoles, l'ambassadrice costaricaine Gloria Abraham Peralta a été confirmée comme la nouvelle présidente des négociations sur l'agriculture de l'OMC le 21 juillet. L'ambassadrice Abraham est la douzième présidente des négociations sur l'agriculture depuis le début des discussions en mars 2000. Des discussions informelles sur le dossier agricole devraient être entamées dans la deuxième moitié de septembre. Elles porteront notamment sur les priorités des membres et sur le calendrier des consultations et des négociations futures.

L'ancien président des négociations sur l'agriculture, John Deep Ford, avait prévu faire circuler un document révisé sur les options proposées avant son départ. Cela n'a cependant jamais eu lieu, sans doute partiellement en raison de la pandémie. Par conséquent, le document antérieur sur les options proposées risque de servir de base pour les futures consultations. La nouvelle présidente agricole devrait également consulter les membres de l'OMC quant aux répercussions potentielles de la pandémie de coronavirus sur les discussions et sur les politiques mises en œuvre par les membres pour répondre à la crise sanitaire.

Accord du Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP)

À l'heure actuelle, le Chili n'a toujours pas ratifié le PTPGP. Le 25 octobre, le pays tiendra un référendum pour déterminer si les Chiliens veulent une nouvelle constitution et de quelle manière cette nouvelle constitution sera rédigée. Il

est peu probable que le Sénat envisage de ratifier le PTPGP d'ici à ce que la question constitutionnelle soit réglée. Le moment du début des importations à partir du Chili en vertu du PTPGP est donc incertain.

En ce qui concerne les mesures d'atténuation commerciale que le gouvernement fédéral prendrait à la suite de la mise en vigueur du PTPGP, aucune annonce n'a été faite à ce jour. Cependant, le 3 septembre, les présidents des Éleveurs de dindon du Canada (Darren Ference), des Producteurs de poulet du Canada, des Producteurs d'œufs du Canada et des Producteurs d'œufs d'incubation du Canada ont rencontré la ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire du Canada, Marie-Claude Bibeau, pour discuter du dossier de l'atténuation. Le gouvernement devrait y affecter des fonds une fois la situation liée à la COVID-19 stabilisée. L'engagement pris lors du discours du Trône et mentionné ci-dessus est accueilli favorablement. Les secteurs de la volaille et des œufs veulent la mise en place d'un programme d'investissement destiné aux agriculteurs et d'un fonds de développement de marché pour que les offices nationaux fassent la promotion des produits d'élevage canadien.

Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM)

Le 1er juillet 2020, le nouvel Accord Canada-États-Unis-Mexique (ACEUM) est entré en vigueur. Toutefois, le nouvel accord commercial venait tout juste d'être signé lorsqu'un certain nombre de problèmes et de plaintes s'y rapportant ont commencé à émerger. En faisaient partie l'imposition et la révocation de tarifs sur certains produits canadiens d'aluminium, les importations américaines de produits agricoles du Mexique, la mise en œuvre d'engagements liés aux produits laitiers par le Canada et le Mexique, l'accès au marché pour les pommes de terre américaines au Mexique et les enjeux de conformité de la main-d'œuvre mexicaine.

Le 21 août, Affaires mondiales Canada (AMC) a avisé le secteur du dindon que le ministère allouerait une quantité supplémentaire de 185 923 kg aux termes des contingents tarifaires (mondiaux) de l'OMC et de l'ACEUM pour l'année d'allocation 2020. À l'avenir, les contingents tarifaires supplémentaires générés en vertu de l'ACEUM varieront d'année en année en fonction du volume de production national de dindon canadien de l'année précédente.

Communications d'entreprise



Défense des intérêts

Les ÉDC ont continué d'axer leurs efforts sur l'atténuation des conséquences des accords commerciaux et ont collaboré avec le GO-4 national pour sensibiliser le gouvernement cet été. La campagne de sensibilisation a été menée avec les ministres de l'Agriculture, des Finances et du Commerce international ainsi qu'avec le Cabinet du Premier ministre. Comme cela n'a que très peu fait bouger les choses, le GO-4 a également entrepris d'approcher les partis d'opposition. Les présidents et les membres du comité exécutif du GO-4 ont tenu des rencontres virtuelles avec des députés du Parti conservateur, du NPD et du Bloc québécois en juillet et en août.

À la suite de ces rencontres, quatre députés de l'opposition ont réussi à convoquer une réunion d'urgence du Comité permanent de l'agriculture afin de traiter le dossier de l'atténuation dans le secteur de la volaille. Lors de la première réunion du Comité, plusieurs députés membres ont affiché leur soutien et le vote a penché en faveur d'un examen plus approfondi de l'atténuation dans le secteur de la volaille. Les présidents et le personnel du GO-4 devaient se présenter devant le Comité permanent de l'agriculture à la fin du mois d'août, mais cet événement a malheureusement été annulé en raison de la prorogation du Parlement.

La rencontre susmentionnée avec la ministre Bibeau et l'annonce d'un soutien envers les secteurs touchés par la gestion de l'offre dans le discours du Trône sont positives, mais des efforts de défense des intérêts continueront d'être déployés à ce chapitre.

Canada Takeout

Le GO5 a pris part à la campagne Canada Takeout tout au long de l'été et jusqu'à ce qu'elle se termine, à la fin du mois d'août. Cette campagne avait pour objectif de soutenir la chaîne d'approvisionnement et les restaurants. Le GO5 a réalisé une vidéo où des agriculteurs exprimaient leur appui envers les restaurants de leur région et invitaient les internautes à commander des plats pour emporter. Plusieurs chefs influenceurs ont exploité cette vidéo et l'ont partagé sur leurs propres pages de médias sociaux.



Suivez les ÉDC sur twitter [@TurkeyFarmersCA](https://twitter.com/TurkeyFarmersCA).

Le point sur les programmes à la ferme

Sécurité à la ferme – Se préparer aux visiteurs indésirables

À la lumière des intrusions sur des propriétés agricoles et dans des bâtiments agricoles par des activistes, et étant donné la plus grande exposition de notre secteur à l'approche de la période festive de l'automne, les producteurs de dindon doivent demeurer vigilants et se préparer à réduire les risques que les activistes peuvent poser à la sécurité de leur ferme. Vous pouvez prendre les précautions suivantes :

- Adhérez toujours aux exigences du Programme de salubrité des aliments à la ferme[®] (PSAF) et du Programme de soin des troupeaux[®] (PST).
- Assurez-vous que les bâtiments agricoles, les autres bâtiments et les véhicules sont verrouillés en tout temps, et particulièrement lorsque personne ne se trouve sur les lieux.
- Affichez une pancarte « Accès interdit » et installez d'autres éléments délimitant clairement la propriété privée (p. ex., des clôtures, des portes, des chaînes, etc.).
- Si vous avez des portes, veillez à les fermer lorsqu'elles ne sont pas utilisées et à toujours les fermer et les verrouiller pendant la nuit.
- Surveillez les visiteurs et soyez à l'affût des activités ou des véhicules suspects sur votre propriété ou aux alentours.
- Envisagez d'ajouter de la surveillance vidéo dans vos bâtiments agricoles ou dans les endroits plus achalandés de votre ferme, et éclairez bien autour des bâtiments lorsqu'il fait noir.
- Formez les membres de votre famille et vos employés à réagir en cas de visiteurs indésirables et de situations où la police doit être contactée.
- Si une violation de propriété se produit, demeurez calme et n'entrez pas en contact avec les activistes sauf pour les informer qu'ils sont sur votre propriété, qu'ils doivent la quitter et que la police a été appelée.

Gardez à l'esprit que d'assurer la sécurité de votre exploitation agricole ne signifie pas que vous avez quelque chose à cacher, simplement que vous souhaitez protéger vos animaux, votre famille et vos employés.

Sécurité à la ferme

Les oiseaux sauvages migratoires sont des porteurs connus du virus responsable de la grippe aviaire. Ces oiseaux posent donc un risque important pour la volaille commerciale qui se trouve sur leur voie de migration.

Le mieux est d'être préparé et de suivre de rigoureuses mesures de biosûreté tout au long de la période de migration indiquée dans le Programme de salubrité des aliments à la ferme[®] (PSAF) des ÉDC. Le PSAF des ÉDC comporte des éléments obligatoires et grandement recommandés qui peuvent contribuer à réduire le risque de grippe aviaire dans votre troupeau.

Il est particulièrement important de passer en revue votre plan de biosûreté chaque année et au besoin, par exemple lors d'une période de migration, où le risque de maladie est plus élevé. Veillez à ce que tout changement apporté au plan de biosûreté soit communiqué au personnel. De plus, la surveillance continue des pratiques de biosûreté contribuera à leur application uniforme et adéquate.

L'ACIA, en collaboration avec les producteurs de volaille canadiens, surveille la grippe aviaire dans les troupeaux commerciaux dans le cadre du Système canadien de surveillance de l'influenza aviaire à déclaration obligatoire (SCSIADO). En outre, si vous trouvez un oiseau sauvage mort sur votre propriété ou dans les alentours, communiquez avec le Réseau canadien pour la santé de la faune (RCSF) au www.cwhc-rcsf.ca pour déterminer les prochaines étapes. Le RCSF, en partenariat avec l'ACIA et d'autres organismes gouvernementaux, suit la présence et la propagation de la grippe aviaire.

Si vous avez des inquiétudes quant à la santé de votre troupeau, communiquez immédiatement avec votre vétérinaire.

Suite à la page suivante.

Utilisation des antimicrobiens

L'industrie canadienne du dindon travaille à mettre en œuvre une stratégie sectorielle d'utilisation des antimicrobiens (UAM) pour éliminer l'utilisation préventive des antibiotiques importants en médecine humaine. Cette stratégie fait suite à l'attention mondiale accrue portée à la menace de la résistance aux antimicrobiens (RAM) et vise à bâtir et à conserver la confiance des consommateurs envers le dindon canadien ainsi qu'à répondre aux besoins des transformateurs, des restaurants et des détaillants tout en maintenant des options de traitement efficaces.

Pour l'instant, les ÉDC n'ont pas eu vent de difficultés associées à la mise en œuvre de la stratégie dans les exploitations agricoles. Nous continuons toutefois d'encourager des communications ouvertes entre les ÉDC et les producteurs, les offices provinciaux, les vétérinaires et les fabriques d'aliments. Les ÉDC prévoient mener un autre sondage de suivi au cours de l'automne afin de recueillir des renseignements sur les effets de l'élimination de l'utilisation préventive des antimicrobiens de catégorie III. Ce sondage sera similaire à celui réalisé à l'été 2019 pour les antimicrobiens de catégorie II. Un avis sera transmis aux parties prenantes dès que le sondage sera disponible.

De plus amples renseignements sur les antibiotiques et la stratégie sont accessibles sur le portail des programmes à la ferme des ÉDC, à l'adresse fconfarmprograms.ca/fr/.

Vérifications externes du Programme de soin des troupeaux[©] des ÉDC – Modifications en raison de la COVID-19

Compte tenu de la COVID-19, l'approche relative aux vérifications externes du Programme de soin des troupeaux[©] des ÉDC a été modifiée par rapport aux années précédentes. Les offices provinciaux ont commencé à communiquer avec les producteurs pour déterminer qui participerait et pour effectuer les vérifications à la ferme ou en ligne, selon la préférence des producteurs et la situation dans la province. La plupart des provinces risquent d'opter pour les vérifications virtuelles. L'approche technologique utilisée sera flexible et comprendra une plateforme de partage ou de vidéoconférence pour la documentation de même qu'un système de vidéoclavardage dans le bâtiment agricole ou une vidéo estampillée envoyée par courriel au vérificateur pour les évaluations des bâtiments agricoles. Les communications visant à informer les producteurs de la nouvelle approche ont été distribuées en août et comprenaient un sommaire des rondes de vérifications de 2019.

Les ÉDC continuent de surveiller la situation et feront preuve de la souplesse nécessaire quant à l'approche.



Mise à jour sur le CRAC

Mise à jour sur la deuxième grappe – Vaccin contre la grippe aviaire qui renforce le système immunitaire

Les options renforçant le système immunitaire semblent prometteuses pour la protection contre la grippe aviaire

Les parallèles entre la pandémie actuelle de COVID-19 et les éclosions antérieures de grippe aviaire n'ont pas échappé à Shayan Sharif. « Dans n'importe quelle pandémie, des actions rapides et mesurées sont nécessaires pour contenir et contrôler la propagation imminente. Lorsqu'un vaccin existe, les options changent. Et lorsqu'un vaccin peut devenir plus efficace, il y a du progrès », a affirmé M. Sharif, doyen adjoint à la recherche et aux études supérieures du Collège vétérinaire de l'Ontario de l'Université de Guelph.



Shayan Sharif

M. Sharif a dirigé un projet de recherche sur plusieurs années, qui explorait de nouvelles manières de prévenir les éclosions de grippe aviaire en renforçant la réponse immunitaire de l'oiseau. L'hypothèse était que si le système immunitaire de l'oiseau pouvait se mobiliser pour travailler de concert avec un vaccin, alors le niveau de protection fournie contre la maladie serait plus fort et plus efficace.

Il s'est penché sur des activités qui renforcent le système immunitaire et qui pourraient protéger les oiseaux contre la grippe aviaire, et sa recherche est susceptible de mener à une solution qui permettrait aux producteurs de volaille canadiens de prévenir la grippe aviaire dans leurs troupeaux. Elle offre également d'importantes perspectives technologiques qui peuvent renforcer le système immunitaire des oiseaux afin qu'ils soient mieux équipés pour combattre la grippe aviaire et d'autres maladies.

Le potentiel des motifs moléculaires associés aux pathogènes mis à l'essai

La recherche de M. Sharif a exploré deux moyens d'aider les oiseaux à mieux se protéger contre les maladies, particulièrement la grippe aviaire. La première avenue examinait la façon dont les motifs moléculaires associés aux pathogènes (PAMP) pourraient être utilisés pour renforcer la réponse immunitaire.

Les PAMP sont des microbes présents dans la nature qui ont

été largement étudiés pendant plus de 20 ans. Ils agissent comme des adjuvants (c'est-à-dire des éléments renforçant le système immunitaire) et peuvent être utilisés en combinaison avec un vaccin ou de manière indépendante pour déclencher une réponse plus forte chez les oiseaux. Lorsque les PAMP sont utilisés avec un vaccin, le vaccin doit être inactivé, ce qui pose certains défis quant à la voie d'administration. Les vaccins inactivés ne génèrent pas toujours une réponse immunitaire suffisante et leur efficacité est optimale lorsqu'ils sont injectés, ce qui n'est pas commode dans le contexte de la production de volaille.

La recherche d'une meilleure solution a entraîné M. Sharif vers les nanoparticules comme porteurs efficaces pour administrer les vaccins inactivés, avec ou sans PAMP.

« Les nanoparticules sont comme de minuscules cages qui peuvent transporter directement le vaccin et les PAMP vers les cellules cibles de l'oiseau – respiratoires ou intestinales dans le cas de la grippe aviaire, a expliqué M. Sharif. Il a été démontré qu'elles peuvent renforcer l'efficacité des vaccins et des PAMP, en plus d'être des véhicules effaces qui peuvent pénétrer et intégrer plus rapidement et directement les cellules cibles, ce qui donne à l'oiseau une meilleure réponse immunitaire. »

Le travail de M. Sharif a confirmé que les nanoparticules fonctionnent bien pour renforcer la réponse immunitaire et réduire l'excrétion virale des oiseaux. « Les nanoparticules et les vaccins sont extrêmement prometteurs chez les volailles comme chez les êtres humains, a ajouté M. Sharif. En fait, cette technologie est étudiée dans les travaux actuels pour trouver un vaccin au coronavirus. »

Le potentiel des motifs moléculaires associés aux pathogènes mis à l'essai

La seconde avenue étudiée pour renforcer la réponse immunitaire était l'utilisation d'un adénovirus comme porteur biologique du vaccin contre la grippe aviaire. Eva Nagy, une collègue de M. Sharif et virologue aviaire au Collège vétérinaire de l'Ontario, a été à la tête de l'équipe qui a découvert l'efficacité de deux adénovirus comme véhicules potentiels des antigènes contenus dans le vaccin contre la grippe aviaire et divers autres vaccins.

L'adénovirus agit comme un vecteur ou un véhicule pour le vaccin. « Un vecteur, c'est comme une voiture qui peut transporter différents passagers. Dans ce cas-ci, un vecteur

Suite à la page suivante.

adénoviral est en mesure de transporter les gènes clés du virus de la grippe aviaire qui peuvent immuniser le poulet contre la grippe aviaire », a imaginé M. Sharif. Au cours de ce projet de recherche, les adénovirus 4 et 9 ont été homologués et commercialisés avec un organisme de vaccination mexicain. Bien qu'ils ne soient pas encore disponibles pour les producteurs de volaille canadiens, il existe une possibilité. « Mon souhait, c'est que nous puissions bientôt utiliser des vecteurs comme les adénovirus pour transporter de petits segments du virus de la grippe aviaire et en faire un vaccin », poursuit M. Sharif. Cette technologie pourrait aussi constituer un porteur pour les vaccins contre la maladie de Newcastle et la bronchite infectieuse.

M. Sharif est convaincu que la nanotechnologie est extrêmement prometteuse. « Si les vaccins que nous donnons à la volaille pouvaient être contenus dans des nanoparticules, nous pourrions les administrer plus efficacement », a-t-il affirmé. Son travail sur les nanoparticules ne se limite pas à la protection des oiseaux contre d'autres épidémies de grippe aviaire. Il a également du potentiel en ce qui concerne la maladie de Newcastle, la bronchite infectieuse, la maladie de Marek, le campylobacter et le clostridium perfringens (l'agent causal de l'entérite nécrosante).

La recherche de M. Sharif a été financée par le Conseil de recherches avicoles du Canada dans le cadre de la deuxième grappe de science avicole, soutenue par Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC), plus précisément par Cultivons l'avenir 2 une initiative des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux. Des fonds supplémentaires ont été fournis par le ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario et par le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada.



JOYEUSE ACTION DE GRÂCES



Cette année, à l'occasion de l'Action de grâces, nous remercions nos éleveurs qui travaillent sans relâche et tous ceux qui font partie de la chaîne d'approvisionnement et qui aident à mettre du dindon sur la table partout au pays.

Célébrez vos traditions avec le Dindon canadien.

Prochaines réunions :

264e réunion d'affaires des ÉDC, du 24 au 26 novembre 2020

265e réunion d'affaires des ÉDC et 47e assemblée générale des ÉDC Du 24 au 25 mars 2020

Mise à jour sur le bureau des ÉDC :

Le bureau des Éleveurs de dindon canadien demeure fermé en raison de la pandémie de COVID-19.

Tout le personnel du bureau continue de travailler à domicile et est joignable par courriel et par téléphone au besoin.

Si vous ne savez pas à qui vous adresser, veuillez écrire à l'adresse admin@tfc-edc.ca pour obtenir de l'assistance.



Les Éleveurs de dindon du
Canada
7145, avenue West Credit
Bâtiment 1, bureau 202
Mississauga ON L5N 6J7
Tél. : 905-812-3140
Télécopie : 905-812-9326
E : info@tfc-edc.ca

leseleveursdedindonducanada.ca
dindoncanadien.ca

